



**Titre du projet:** Application de crépi, Édifice 50  
Ferme expérimentale centrale, Ottawa (Ontario)

**Sollicitation No:** 14-1222

16 octobre 2014

**Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Cet addenda fera partie des documents de contrat.**

---

**Q & R**

**Q1. Des préoccupations avec le réfrigérant dans les unités mécaniques ?**

R1. Il n'y a pas de réfrigérant dans les unités mécaniques puisque ce sont des refroidisseurs à évaporation.

**Q2. Est-ce que les unités mécaniques enlevées doivent être réinstallées?**

R2. Non, les unités mécaniques doivent être enlevées seulement et remises au propriétaire pour utilisation future.

**Q3. Des préoccupations avec la température à venir?**

R3. Le Devis pour le chauffage est comme suit :

Conditions météorologiques froides : Le chauffage sera requis ainsi qu'une protection afin d'assurer que le mortier ne gèle pas prématurément.

Conditions ambiantes : Maintenir les matériaux ainsi que la température de l'air environnant à : un minimum de 10°C degrés avant, durant et 48 heures après l'achèvement de travaux de maçonnerie.

**Q4. Quel produit doit être utilisé comme agent de composé?**

R4. Le Devis pour l'agent de composé est comme suit :

- a) Appliquer 2 couches de finition de crépi de mortier conformément à CAN/CSA A179.
- b) Matériel de crépi : Matériel de crépi en polymère-modifié et base de ciment, approprié pour un crépi de 10mm d'épaisseur. La texture doit correspondre à la texture existante. La couleur sera choisie par le représentant du ministère parmi les couleurs standards disponibles.

**Q5. Y-a-t-il des instructions en rapport avec l'installation du crépi?**

R5. Le Devis pour l'installation du crépi est comme suit :

- a) Enlever le crépi existant aux endroits indiqués sur les dessins. Tout crépi doit être enlevé afin d'exposer le béton existant ou les blocs de béton.
- b) Préparer les surfaces existantes conformément aux instructions du fabricant des matériaux de crépi.
- c) Appliquer le crépi en deux couches jusqu'à une épaisseur de 10mm de crépi. Allouer 24 heures minimum entre les couches.
- d) Gratter la surface de la première couche et de la couche intermédiaire lors de l'application afin d'assurer un bon lien avec la couche subséquente.
- e) Monter l'épaisseur du crépi à l'épaisseur indiquée sur les dessins.
- f) Finir le crépi proprement autour des ouvertures et des caractéristiques existantes de l'édifice sans intervalles ou vides.
- g) Le fini du crépi doit être lisse et d'une épaisseur uniforme.

**TOUT LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.**